

Flapjack

140 gr beurre salé ou doux
85 gr sucre roux pur canne
2 cuillères à soupe Lyles Golden Syrup
1 cuillère à café de jus de citron
225 gr flocons d'avoine (Eg Quaker Oats)

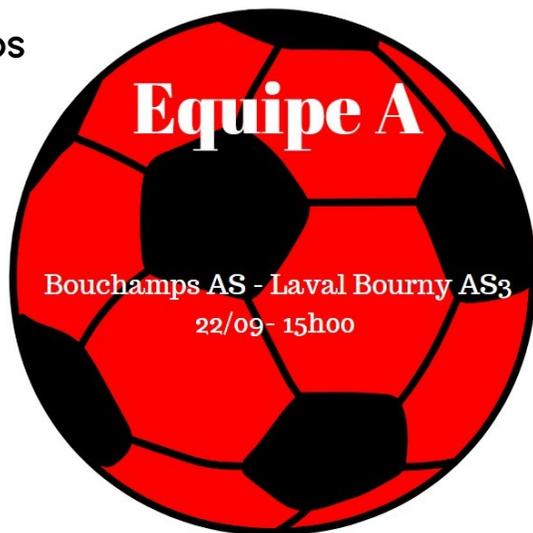


Un moule beurré et tapissé de papier cuisson d'environ 18 cm de côté
Faire fondre le beurre, le sucre et le Golden Syrup à feu doux.
Retirer du feu et ajouter le citron et les flocons d'avoine dans la casserole.
Verser dans le moule préparé et aplatir le mélange dans le moule.
Faire cuire 20-22 minutes à 160° chaleur tournante.
Attendre que le flapjack soit refroidi, l'enlever et le couper en 16 morceaux.

Merci à Susan qui nous a régales avec ces délicieux biscuits à l'issue de la randonnée du 25 août.



ASBouchamps



Nous n'avons pas encore les dates pour les jeunes et le futsal.



Objet perdu :

Lunettes trouvées au cimetière le 30/08/2024



Prochaine rédaction le 7 octobre à 20 h 00 à la salle du foot.
Envoyer les articles avant le jeudi 3 octobre à l'adresse du Petit Boucanais : lepetitboucanais53800@gmail.com

Bibliothèque



Comme prévu, la bibliothèque a réouvert ses portes le 3 Août dans un nouveau local, 3 Place de Challonges (bâtiment de la mairie)
Merci à tous ceux qui ont participé au déménagement. Un merci tout particulier à James pour ses nombreux coups de main.
La bibliothèque est ouverte à tous gratuitement : petits ou grands, inscrits ou non- inscrits, grands lecteurs ou petits lecteurs...
Alors, si vous passez par là, n'hésitez pas à pousser la porte...
Les bénévoles vous accueilleront avec grand plaisir.
Horaires d'ouverture : Mercredi 10h30-11h30 Samedi 10h30-11h30



Espace enfants



Espace adultes

Infos de la mairie

Bientôt 16 ans ? PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER !

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



Ce parcours est obligatoire pour passer :
■ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
■ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

A partir de vos 16 ans, le recensement citoyen (ou militaire) vous permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

Pour ce faire, vous devez vous présenter en mairie muni des pièces suivantes :

- 🕒 une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ;
- 🕒 un livret de famille.



"En ce dernier week-end d'août avant la rentrée, les voisins de la route de Châtelais se sont retrouvés le samedi 31 août au Petit Domaine afin de célébrer la fête des voisins. La bonne humeur était au rendez-vous avec une arrivée surprise, non attendue, du soleil. Merci à tous nos voisins de votre présence. La famille Meier"



Association des amis du patrimoine de BOUCHAMPS LES CRAON

Samedi 21 septembre 2024 à 15h00
En l'église de Bouchamps

Concert de trompes de chasse
Avec la participation
des trompes du
rallye Araize



Entrée gratuite



Randonnée du 25 août

Un superbe dimanche qui a réuni une trentaine de personnes : des amis du patrimoine boucanais et des randonneurs, pour un parcours champêtre à la découverte des moulins à eau et à vent de La Chapellière puis le château du Chalonge, site d'origine de la fromagerie Célia.

Merci à M. BELLANGER qui nous a retracé brièvement l'histoire du château et Mme GOHIER pour les anecdotes vécues par ses grands-parents dans ces lieux.

L'après midi s'est poursuivi par une marche à Rouge Ecu puis Didier nous a fait découvrir le chemin de la butte de Marcillé.

A l'année prochaine pour une nouvelle rando !

Des nouvelles de l'école... Des nouvelles de l'école...

Lundi 2 septembre les élèves ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est très bien passée à l'école de Bouchamps lès Craon.

Les enfants ont découvert un nouveau restaurant scolaire. En effet les repas seront pris dans l'ancienne bibliothèque jusqu'à la fin des travaux de la salle des fêtes. La bibliothèque a déménagé en juillet à côté de la mairie.



Catéchisme

Nous vous informons que nous continuons le catéchisme sur la commune de Bouchamps-lès-Craon du CP au CM2 en relation avec la paroisse St Clément du Craonnais et sous la responsabilité du père Jimmy COEFFE.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements

complémentaires :

Valérie GOGUET 06.41.70.25.60

Bernadette BELLANGER 07.68.76.16.04



Malin

Manu à sa mère :

- Maman, je suis prêt à parier que tu n'es pas capable d'écrire les yeux fermés !
- Bien sûr que si ! Tu me prends pour une idiote ou quoi ?
- Alors, ferme tes yeux et signe-moi mon carnet de notes, pour voir !



Des nouvelles de l'école... Des nouvelles de l'école...

La rentrée à Chérancé s'est bien passée.
Il y a 39 élèves à l'école : 17 CE et 22 CM.

Les enseignantes sont Laëtitia CADEAU en CE et Nathalie DERMAUT en CM, remplacée le mardi par Loïc ARCHAMBEAU.

2 A.E.S.H. (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), Samantha LUBIN et Christine BEUCHER viennent aider les élèves en CM.
Nous souhaitons la bienvenue à Loïc et Christine, arrivés en septembre à l'école (cf photo).



Salle des fêtes



En cette fin d'été, vous avez pu voir les préparatifs de la commune en vue des travaux futurs de la salle des fêtes.

Début septembre, les deux grands sapins de la façade ont été abattus, ceux-ci étant dans l'extension du projet de la salle.

Ces travaux font suite à ceux déjà engagés au printemps, à l'arrière de la salle avec dégagement des broussailles et de la haie de sapins par Christophe TRICOT pour les terrassements et la participation de Christophe et Raphaël BELLANGER pour l'abattage de la haie et la valorisation du bois.

Dans la continuité, la cantine scolaire a été déplacée dans l'ancienne bibliothèque à l'aide des agents communaux et de conseillers municipaux. Les enfants en ont pris possession dès la rentrée et ne seront ainsi pas perturbés par un déménagement en cours d'année scolaire.

Prochaine étape : déménagement des mobiliers par le conseil municipal.



du Nulle Part Ailleurs le 18 juillet